suisse est dévolue au président du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral, composé de sept membres, est nommé pour trois ans par le Conseil national et le Conseil des Etats réunis en Assemblée fédérale ; ses membres qui exercent l'autorité directoriale et exécutive, peuvent être choisis parmi tous les sujets suisses éligibles au Conseil national.

Le président et le vice-président du Conseil fédéral, qui deviennent président et vice-président de la Confédération, sont nommés pour un an par l'Assemblée fédérale, parmi les membres du Conseil fédéral. Le président sortant de charge ne peut être réélu président, ni élu vice-président. Le vice-président ne peut pas exercer ses fonctions pendant deux années consécutives.

Dans les autres Républiques américaines, les présidents sont élus soit par le suffrage à deux degrés, comme aux Etats-Unis, soit par le vote plébiscitaire.

Dans la République argentine et aux Etats-Unis du Mexique, les présidents sont élus par des juntes d'électeurs, nommés spécialement à ce teffet. Dans la première, le nombre des électeurs présidentiels est le double du nombre des députés et sénateurs ; comme aux Etats-Unis, ni les députés, ni les sénateurs ne peuvent faire partie du collège électoral.

Les autres pays sud-américains ont adopté le système plébiscitaire pour l'élection de leurs présidents. Au Brésil, en Bolivie, au Pérou, au Venezuela, au Guatemala, au Salvador et au Honduras, le président de la République est élu au suffrage direct et secret par l'universelité des citoyens.

INFORMATIONS REGIONALES

(De nos Rédacteurs et Correspondants Particuliers)

ECONOMIES

Le diocèse de Cambrai va devoir à la loi de séparation un pieux retour à la simplicité chrétienne primitive. L'archevêque, qui veille en économe prévoyant à ses destinées, M. Sonnois, vient, en effet, d'adresser à son clergé une déclaration qui se termine par le règlement suivant :

« En signe de deuil et pour atténuer autant qu'il est en nous les charges de notre église métropolitaine, après en avoir conféré avec nos vénérables frères les membres du chapitre, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. — A partir du 1er janvier, la maîtrise sera supprimée et le lutrin *diminué. Le plain-chant sera seul admis* dans les offices religieux.

Art. 2. — Les grandes orgues ne seront plus jouées, sauf dans les cas spéciaux déterminés par nous, et l'orgue de chœur ne servira qu'à l'accompagnement du chant.

Art. 3. — La messe solennelle capitulaire quotidienne ne sera plus sonnée et sera remplacée par une messe basse ; l'office canonial ne sera plus chanté, même le dimanche.

Art. 4. — Nous faisons toutes recommandations pour qu'une sévère économie préside aux dépenses du culte.

Ce règlement, daté du « 29 décembre, en la fête de saint Thomas de Cantorbéry, mort pour la liberté de l'Eglise », ne manquera pas de réjouir l'ombre du très illustre et très modeste Fénelon, prédécesseur du prélat actuel sur le siège de Cambrai.

Cette ville a le privilège d'avoir des évêques simples et doux : elle avait autrefois son cygne, elle a maintenant son oie !

Les amants de la mort

A LILLE

Dans la matinée de jeudi, vers neuf heures, plusieurs personnes longeant les rives de la Haute-Deûle, à proximité de la Porte-d'Eau, remarquèrent une masse informe qui suivant le courant, flottait entre deux eaux.

Ils se mirent aussitôt en devoir de la repêcher et réussirent, non sans peine, à la ramener près de la berge et sur le bord du canal.

C'était le cadavre d'une femme de 35 à 40 ans. Le corps qui paraissait avoir séjourné une vingtaine de jours dans l'eau, était dans un état de putréfaction assez avancée.

La police, prévenue, vint aussitôt procéder aux constatations d'usage et fit transporter le cadavre à la morgue.

La noyée ne possédant dans les poches aucun papier, on redoutait de ne pouvoir établir son identité.

Néanmoins, la police croyant se trouver en présence du cadavre de la dame Delfosse, âgée de 41 ans, demeurant rue de la Paix-d'Utrecht, 33, disparue depuis le 13 décembre dernier, et dont nous avons annoncé la disparition en son temps, tourna de ce côté ses recherches.

Le signalement de la noyée correspondait point par point à celui donné pour Mme Delfosse qui, atteinte de neurasthénie, avait quitté son domicile sans jamais donner de ses nouvelles.

Ce fut M. Delfosse, prévenu, qui reconnut, sur les dalles de la morgue, le cadavre de son épouse. On juge de sa douleur en apercevant le corps inanimé de sa femme.

⁂

Par une coïncidence vraiment extraordinaire, on découvrait dans l'après-midi, vers 3 heures et demie, au même endroit, le cadavre d'un homme qui aussitôt retiré de l'eau fut transporté à la morgue.

Le noyé qui paraissait âgé d'une trentaine d'années, était vêtu du costume que portent de préférence les ouvriers de l'abattoir.

Le corps semblait avoir une trentaine de jours d'immersion.

L'enquête ouverte par la police afin d'établir l'identité du noyé fut rapidement couronnée de succès.

En effet, il s'agit d'un sieur Henri Gorlier, ouvrier à l'abattoir, disparu depuis quelques jours.

Aucune trace de coups n'ayant été relevée sur le corps, on croit se trouver en présence d'un accident ou d'un suicide.

Rappelons pour mémoire, que dans le courant de l'année dernière, il essuya plusieurs coups de revolver tirés par sa femme, rue de la Monnaie.

On ne sait à quoi attribuer cet acte de désespoir, car on est presque certain de se trouver en présence d'un suicide.

L'affaire Nison-Chatteleyn

On se souvient que M. Chatteleyn avait refusé, devant le Tribunal de commerce de Roubaix, la remise au 3 novembre 1905, sollicitée en juillet, au moment des vacances, par Me Labori.

L'affaire est venue devant la Cour de Douai, qui avait fixé les plaidoiries au 29 décembre.

D'accorde entre elles, les parties avaient convenu de plaider le 6 janvier. Mais Me Debron, défenseur du sénateur Chatteleyn, demande une nouvelle remise.

INCENDIE CRIMINEL A LINSELLES

Dans la nuit du 1er au 2 janvier, un violent incendie détruisait au hameau du Gravre deux *granges remplies de récoltes, appartenant à M.* Désiré Delobel.

Les dégâts, heureusement couverts par une assurance, s'élèvent à 6,500 francs environ.

Par l'enquête ouverte immédiatement par la gendarmerie, il était démontré nettement que la malveillance n'était pas étrangère à ce sinistre. Des battues furent opérées aussitôt qui amenèrent l'arrestation de l'auteur présumé, un sieur Alexandre Delcroix, maçon, habitant au hameau de la Marlière, et qui se cachait dans l'enclos de M. Soppe, cabaretier.

Amené au parquet et écroué à la maison d'arrêt de Lille, M. Coupillaud, juge d'instruction, lui fit subir un long interrogatoire, au cours duquel Delcroix reconnait bien s'être trouvé à Linselles la nuit du sinistre, mais nie énergiquement toute participation à cet attentat criminel.

Le magistrat a commis le docteur Caltoir pour examiner Delcroix qui simule *la folie.*

Accidents Mortels

AUX MINES DE LIEVIN

Le nommé Lefebvre Henri-Joseph, âgé de 33 ans, ouvrier mineur, a été victime, jeudi matin, d'un accident mortel dans une taille en remontage à la fosse numéro 1 des mines de Liévin.

Le malheureux, pris sous un éboulement, a eu la colonne vertébrale fracturée, et la mort a été instantanée.

Le délégué mineur, le citoyen Lempens, a commencé immédiatement son enquête.

AUX MINES DE LOOS-EN-GOHELLE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la nouvelle nous parvient d'un grave accident qui serait arrivé aux mines de Loos-en-Gohelle, à la fosse numéro 5.

Quatre ouvriers en remontant dans la cage à 2 heures et demie du soir, auraient été blessés, dont deux mortellement. Le délégué mineur Lemal est descendu sur les lieux.

L'infanticide de Dunkerque

ARRESTATION ET AVEUX DE LA MERE

L'enquête faite par M. Rougeron, commissaire de police de la Basse-Ville, au sujet de la trouvaille du corps d'un enfant nouveau né sur le talus du canal de jonction, a abouti rapidement à un résultat.

On avait signalé à M. Rougeron qu'une nommée Zélie Strasseele, bonne chez M. Decoole, boucher, rue Emmery, semblait avoir été délivrée, alors qu'elle donnait depuis quelque temps des signes de grossesse.

M. Rougeron se rendit chez M. Decoole et fit une perquisition dans la chambre de la bonne.

Il constata la présence de larges tâches de sang sur le matelas.

La bonne avoua alors en pleurant que vendredi dernier elle avait été prise subitement dans la nuit des douleurs de l'enfantement, *qu'elle avait accouché seule*, et qu'après avoir coupé le cordon elle s'était évanouie.

Quand elle se réveilla au bout d'un quart d'heure elle voulut prendre son enfant dans ses bras, mais elle constata qu'il était mort.

L'enfait, on le sait par le résultat de l'autopsie, était mort d'hémorragie, le cordon ombilical n'ayant pas été noué.

La mère mit alors l'enfant dans un fichu de laine et le laissa dans le lit jusqu'à mercredi soir.

Ce jour-là, une femme Vermeele, tireuse de cartes, rue de la Paix, vint prendre le corps du nouveau-né et alla le porter sur le talus du canal de jonction.

Les résultats de l'autopsie confirment les circonstances du récit de la fille Strasseele.

Aucune trace de violence n'a été relevée sur le corps de l'enfant par le médecin légiste.

La fille Strasseele, qui avait été arrêtée par M. Rougeron, a été placée par le Parquet à l'Hôpital, pour être tenue à la disposition du juge d'instruction.

Il est certain dès aujourd'hui que l'accusation d'infanticide sera écartée et que la fille Strasseele sera simplement poursuivie pour suppression d'un enfant.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Voici le rôle des affaires qui seront soumises au Jury pendant la session du 1er trimestre 1906 qui s'ouvrira à Saint-Omer le lundi 8 janvier, sous la présidence de M. Thuilliez, conseiller à la Cour d'appel de Douai :

LUNDI 8 JANVIER

1re affaire. — *Incendie volontaire et tentative d'incendie volontaire.* — Géraud Fabre, âgé de 39 ans, scieur, demeurant au Portel.

2e affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Arthur Trochoux, âgé de 28 ans, garçon de café, demeurant à Berck.

MARDI 9 JANVIER

1re affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Joseph Boulanger, âgé de 26 ans, marchand de poisson, demeurant à Bully-Grenay.

2e affaire. — *Viols et attentat à la pudeur.* — Maximin Marié, âgé de 33 ans, journalier, demeurant à Zutkerque.

MERCREDI 10 JANVIER

1re affaire. — *Incendies volontaires.* — Jeanne Solon, âgée de 17 ans, servante, demeurant à Souastre.

2e affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Edouard Dubois, âgé de 32 ans, peintre dessinateur, demeurant à Caudry.

JEUDI 11 JANVIER

1re affaire. — *Coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.* — Albert Moreau, âgé de 28 ans, né à Wasmes (Belgique), le 2 juillet 1877, ouvrier mineur, demeurant à Oignies.

2e affaire. — *Attentat à la pudeur et vols qualifiés.* — Henri Cellis, âgé de 23 ans, né à Liège (Belgique), le 21 décembre 1881, mineur, demeurant à Hénin-Liétard.

Génard Celis, âgé de 19 ans, né à Liège (Belgique) le 12 mars 1886, mineur, demeurant à Hénin-Liétard.

Georges Verjans, âgé de 31 ans, tailleur d'habits, demeurant à Liévin.

VENDREDI 12 JANVIER

1re affaire. — *Faux et usage de faux.* — Georges Paques, âgé de 22 ans, peintre, demeurant à Boulogne-sur-Mer.

2e affaire. — *Coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.* — Arthur Potiez, âgé de 37 ans, né à Hénin-Liétard, le 6 juin 1878, demeurant à Auchy-lez-La-Bassée.

SAMEDI 13 JANVIER

1re affaire. — *Vol qualifié et complicité.* — Alfred Bachelet, âgé de 26 ans, journalier, demeurant à Arras.

Edouard Coquidé, âgé de 26 ans, journalier, demeurant à Arras.

2e affaire. — *Faux et usage de faux.* — Elisabeth Nacry, femme Flahaut, âgée de 53 ans, couturière, demeurant à Boulogne-sur-Mer.

Louise Thorel, âgée de 52 ans, couturière, demeurant à Boulogne-sur-Mer.

ACTUALITÉ

Le Nouvel An

Les problèmes politiques de 1906. — Les élections au Sénat et à la Chambre. — Le nouveau président de la République. — Les pronostics. — M. Fallières grand favori. — L'Eglise et la République. — La France et l'Allemagne. — La révolution russe — Surprises de l'an neuf.

L'heure du Renouveau annuel est fertile en spéculations intellectuelles sur tous les événements en perspective. C'est à qui consultera, avec le plus de sagacité en ce moment, le livre mystérieux du Destin. L'avenir, à l'aurore d'une nouvelle année, devient plus que jamais la grande préoccupation de l'humanité. L'appréhension des choses du lendemain hante et angoisse tous les petits fils de Joseph Prudhomme, ainsi que les descendants de M. Homais, qui, tour à tour, se plaisent à vaticiner sur toutes les questions de politique intérieure et extérieure avec une ampleur de geste, une autorité doctorale de verbe dont la note comique serait facile à dégager de l'emphase qui domine.

Après l'inventaire de l'an évanoui, il n'y a rien qui amuse davantage l'opinion que les suggestions sur la solution des problèmes qui se posent à l'origine d'un calendrier renouvelé.

Au début de 1906, ces problèmes sont nombreux et quelque peu ardus. A l'intérieur, notre politique va se retremper et s'envigorer de nouveau dans le grand bain populaire électoral. Sénateurs et députés vont faire remettre *à neuf leur mandat. L'imprévu* des élections apparait très restreint ; la consultation du pays n'ouvre aucune porte à l'inquiétude ; l'atmosphère législative, dirait Mathieu de La Drôme, *conservera la même* densité, les variations seront réduites à leur minimum, les grands courants d'orientation auront tendance accentuée vers la gauche.

Le personnel du Palais-Bourbon reviendra presque intact occuper ses sièges. Peut-être quelques revenants grandiloquents, mais peu de nouveaux venus.

Quant à l'élection présidentielle, les pronostics généraux sont ceux des courses qui offrent peu de chance de surprise ; chacun de dire : « C'est couru ! » M. Fallières arrivera sans peine, haut la main, cela ne fait pas question.

Cependant, quelques oracles philosophes *estiment que rien n'est plus trompeur que la* certitude anticipée des faits prochains et que le proverbe espagnol a du bon qui affirme : « De toutes les choses sûres, la plus sûre est encore le doute ».

Les collectivités humaines sont variables, changeantes, faciles à entrainer surtout sous le masque du vote secret. Il peut se créer tout à coup au Congrès des remous d'opinion impossibles à concevoir à l'avance, difficiles à expliquer même après.

Nous pouvons d'ici trois semaines être assourdis par un hôte élyséen mal défini, hybride, qui apparaitrait comme une fausse couche de l'assemblée de Versailles et dont les paternités occultes seraient comme autant d'écœurantes énigmes présentées au pays. Qui sait! Mieux vaut croire, cependant au triomphe de celui que la blague, déjà aux aguets, baptisera selon la mode du jour, du surnom de « La Phosphatine ». Ah ! que l'on voudrait savoir !... savoir avant le temps... avant les autres ?

⁂

Les augures agitent encore avec un noir pessimisme le « modus vivendi » de l'Eglise et de l'Etat, enfin divorcés. Comment se comporteront ces deux corps séparés ? Le mieux du monde, soyez-en sûr ! La gent cléricale cherchera ses appuis, ses assises nouvelles, la possibilité de ses associations cultuelles. Elle mesurera avec amertume toute la distance du saint ciboire aux lèvres. Devant le fait accompli, elle vantera la puissance de ce qu'elle a perdu et la faiblesse de ce qu'elle peut rencontrer parmi ces fameux bien pensants, soutiens de l'autel, dont le dévouement, les promesses et la foi ne résisteront pas longtemps aux appels « ad crumanam ». Le pape tiendra ses foudres au sec dans le magasin des accessoires du Vatican. L'Eglise vivra à la façon du gagne-petit dans l'ombre des basiliques, paisible, sans provocations, regrettant ses heures de gloire et de domination, ramenée malgré elle vers ses origines et à son humilité. Elle ne chantera plus le « Domine salvam fac Rempublicam », ce qui ne sera pas en honneur du verbe indulgent et pacificateur de Christ et ne nuira, certes, point à la santé de Marianne. Il y aura un apaisement soudain, comme on en constate toujours après les opérations dangereuses et qui réussissent. *La cicatrisation se fera vite* et les drains de sûreté seront vite reconnus inutiles.

⁂

Les cocardiers, d'autre part, nous font du côté « politique extérieure » des horizons au fusain. C'est le problème de la guerre franco-allemande. Guillaume II, pour couper court au péril socialiste, à la crainte d'être fait échec et mat sur le damier de l'Europe. Ici, le péril peut être réel, mais nous avons chaque jour davantage le mérite de le regarder en face avec plus de sang-foid; notre esprit s'accoutume à voir la mise en scène du kaiser impresario et nous nous épatons chaque jour de moins en moins. Sans croire encore à notre force, nous redoutons moins notre faiblesse et nous saurions faire contre fortune bon cœur. Personne ne saurait nier *notre extrême désir de paix* ; nous l'avons démontré plus que de raison, si l'on peut dire, car notre esprit de conciliation a été jusqu'à accepter une conférence que nos droits, nos conventions, *notre situation acquise*, notre bonne foi pouvaient nous dispenser d'accepter Wilhem II est déjà en piètre posture devant l'opinion ; c'est précisément pour cela que sa folie est plus dangereuse. Gardons-lui une camisole de force, mais ne l'exhibons pas ; la douche miséricordieuse lui viendra peut-être du côté où on l'attend le moins. Les événements déroutent toujours les prévisions.

Mais le « Problème russe ? » suggèrent d'autres prophètes de 1906. Le problème russe, le mouvement révolutionnaire, le tsarisme, le coupon de la dette à payer, autant de questions à résoudre — qu'en concluez-vous?

La réponse ne peut être ténébreuse. Le régime tsariste est dès aujourd'hui inexorablement condamné. Il peut momentanément triompher dans le sang, ce ne sera que pour s'y noyer plus sûrement peu après. La Russie a été conduite à l'anarchie sociale par l'anarchie de l'absolutisme. Jamais, on ne vit sur un trône un monarque plus nul, plus indécis, plus mol et inconsistant, plus lâchement égoïste et plus faible que cette girouette couronnée qui a nom Nicolas II. Autour de cette incertitude impériale, une meute affamée de concussionnaires troublés dans leurs rapines et leurs méfaits, attachés aux institutions comme les ivrognes aux pots de vin ce seront les plus durs à déloger ; ce sont eux qui provoqueront les réactions, les tueries en masse et résisteront jusque à la ruine presque totale du pays.

Lorsque les finances se seront épuisées à fond, la révolution triomphera enfin. Sera-ce en 1906 ; il ne faut point le penser.

Nous ne verrons sans doute, cette année, que le premier acte très compliqué de la tragédie qui sera longue, ayant pour cadre un des plus vastes empires du monde. Nous, spectateurs, nous serons las de regarder, las plus vite que les acteurs du terrible drame, car la force d'attention s'épuise ; seuls les dupés de la Rente et des bons du Trésor russe chercheront encore dans les foyers rouges de la guerre civile quelles chances sont les leurs de rentrer un jour dans l'argent dont ils pourraient être dépouillés. Ils espèrerons encore tout du nouveau Régime, comme ils espérèrent tant de l'ancien qui s'écroule comme fond le sucre sous le jet bouillant du samowar.

Combien d'autres problèmes éventuels du côté des Balkans, de la Macédoine, de l'Orient sans parler de la Succession d'Autriche et de tant d'autres sources de conflits prévus ou inattendus ! Mais ne sont-ce point ces problèmes même qui nous mettent en appétit d'être et de voyager vers l'avenir. Si l'on connaissait à l'avance le programme de l'an neuf, on se désintéresserait du spectacle prochain.

Attendons que la destinée nous lève chaque matin la toile sur la comédie ou le drame du jour. En vérité, si nous étions bien sincères, nous pourrions avouer que les cataclysmes, vus de loin, nous passionnent à l'extrême. La vie ressemble à la mer, a-t-on dit : elle doit ses plus beaux effets aux orages.

OCTAVE UZANNE.

DERNIERS TELÉGRAMMES

(Par Services Spéciaux de Minuit à 4 h. du matin)

La Conférence Marocaine

Madrid, 4 janvier. — La seule puissance qui n'ait pas encore répondu à la communication du gouvernement espagnol annonçant la réunion de la conférence le 16 janvier est le Maroc lui-même, mais on a lieu de croire que le sultan acceptera.

Bien que plusieurs puissances fassent accompagner leurs représentants par des délégués adjoints, seuls les chefs de mission auront le droit de voter sur les questions soumises à la conférence.

Rien n'est encore décidé sur l'ordre où les questions seront traitées ni sur la procédure des séances.

La conférence elle-même en décidera dans ses premières séances, avant d'entrer dans le fond du débat. Le sous-secrétaire aux affaires étrangères, M. Ojeda, n'accompagnera pas *le duc d'Almodovar, parce qu'il remplira* les fonctions de ministre intérimaire à Madrid durant la conférence, où le duc emmènera M. de Cologan, récemment représentant de l'Espagne à Tanger.

La presse espagnole continue à publier des articles sur la conférence, dans lesquels elle émet la supposition qu'on aurait fait table rase des stipulations de la convention anglo-française d'avril 1904 et de la convention franco-espagnole d'octobre 1904, mais pas de la convention de Madrid de 1880.

L'incident de Marseille

Le cas de l'avocat Destrez. — Déclarations du juge d'instruction. — L'avocat et les voleurs internationaux. — Le texte de la lettre compromettante. — Pitoyable attitude de l'avocat. — Lamentations et désespoir.

Marseille, 4 janvier. — L'incident Destrez continue à faire grand bruit au Palais. M. Cavaillon maintient ce matin ses accusations contre M. Destrez et il a rendus publics les passages d'une lettre des maîtres-chanteurs dans laquelle l'avocat parisien est compromis.

Cette lettre était écrite à Baudoin père par son fils, aujourd'hui en fuite. Cette lettre, datée de Lyon, 27 octobre, débutait par ces mots : « Je quitte à l'instant Destrez », et avisait Baudoin père que Destrez, sous le nom de Rovel, lui adressait un colis qu'il lui avait confié ; que Destrez avait reçu deux sacs, lisez : « billets de mille francs », et qu'il s'était chargé de l'envoi des « brillants ». Ce mot est rayé d'un coup de plume et remplacé par ceux de « feuilles recommandées ».

— A la lecture de cette lettre, nous a déclaré le juge instructeur, Destrez changea d'attitude et il me demanda sur le ton suppliant d'enlever cette pièce du dossier.

«Si vous faites cela, monsieur le juge, je deviendrai votre collaborateur, dans cette affaire, je vous aiderai par des révélations, car vous ne connaissez pas la dixième partie des méfaits de la bande. »

Je refusai la collaboration de Me Destrez dans ces conditions, car je n'aime pas les mouchards et je considérais que celui qui se proposait à moi trahirait à ce moment la confiance de ceux qu'il avait accepté de défendre. »

M. Cavaillon fit alors conduire Destrez dans le cabinet de M. Thiriat, commissaire aux délégations judiciaires, où il resta sous la garde de M. Moucan, secrétaire et de deux agents, pendant près de trois heures.

Quand il revint au Palais de Justice, le magistrat apprit de M. Moucan que M. Destrez lui avait demandé des renseignements sur son caractère ; il l'avait prié d'aller trouver le juge de sa part et d'intercéder pour lui : « Dites-lui que je me jetterai à ses genoux, s'il le faut, et aux pieds du procureur de la République, s'ils font disparaître la lettre qui se trouve dans le dossier et me concernant ».

On fouilla Destrez chez M. Thiriat et on trouva sur lui une lettre par laquelle le fils Baudoin le recommandait à sa mère, lui disant qu'elle pouvait tout lui dire et avoir confiance en lui. La mère devait remettre une somme de 1.200 francs à M. Destrez à titre de provision, comme avocat. Cette lettre était signée : Paturel.

— Donc, dit M. Cavaillon, Destrez, avant de partir pour Paris, avait vu Baudoin fils, qui était à ce moment déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Reconduit dans mon cabinet, Destrez se prit à sangloter et me dit : « Je suis perdu maintenant, et il ne me reste plus qu'à me suicider. »

Il me supplia encore et je lui dis : « Vous êtes avocat et, par pitié, étant donné le repentir dont vous faites preuve, je vais vous laisser en liberté provisoire ».

Destrez sortit du Palais de justice et revint le lendemain pour me rendre visite. Il me remercia de ma discrétion, en me faisant remarquer qu'à Paris, les journaux auraient raconté l'incident dix minutes après.

Destrez me demanda de l'accompagner chez M. Guyon, procureur de la République, qui le reçut aussitôt et, comme il l'avait fait à moi-même, il supplia ce magistrat de détruire les pièces du dossier le concernant. Il reçut une réponse négative. »

Comme conclusion, M. Cavaillon dit qu'il regrette maintenant de s'être montré trop bon et de n'avoir pas maintenu en état d'arrestation M. Destrez, « mais il est, dit-il, toujours à ma disposition ».

L'ENQUETE

Paris, 4 janvier. — L'enquête, très délicate, demandera encore trois ou quatre jours au moins.

Au ministère, on est parfaitement résolu à faire toute la lumière. « L'affaire, nous a-t-on dit, se terminera ou par l'arrestation de l'avocat ou par la révocation du magistrat. Il n'y a pas de moyen terme. »

Rage et Radium

Rome, 4 janvier. — Une communication faite à l'Académie dei Lincei confirme que le professeur Vizzoni, de Bologne, a réussi à guérir des chiens hydrophobes durant la dernière période de la maladie par l'application du radium sur les yeux de ces animaux.

Des expériences seront faites prochainement sur des hommes.

Enquête sur le patriotisme

UNE CIRCULAIRE MINISTERIELLE

Paris, 4 janvier. — Divers journaux du soir publient l'information suivante :

« Le gouvernement vient d'adresser aux préfets une circulaire confidentielle prescrivant une enquête sur les points suivants :

« Quel est, en ce moment, l'état d'esprit des populations au point de vue patriotique ?

« Sont-elles travaillées par les propagandistes antimilitaristes ?

« Existe-t-il des centres de propagande ? »

On attend incessamment, au ministère, les rapports des préfets ».

Ecroulement d'un Magasin

DEUX MORTS

Perpignan, 4 janvier. — A Port-Vendres, des ouvriers étaient occupés à transporter des sacs d'avoine au second étage d'un magasin appartenant à M. Jean Santraille, négociant, quand le plancher de ce deuxième s'écroula sur celui du premier étage qui, à son tour, s'effondra entrainant le contremaître et une journalière.

Les deux victimes ont été ensevelies sous les décombres. Malgré les efforts tentés pour les dégager, les malheureux ont été asphyxiés.

La Révolution en Russie

LA FIN DES TROUBLES

Vienne, 4 janvier. — Une personnalité russe envoie de Pétersbourg à la « Correspondance Politique » une information suivant laquelle on a toutes les raisons, contrairement aux autres prévisions, de penser que les troubles révolutionnaires prendront fin d'ici trois mois, et on peut prévoir qu'après la révolution commencera une transformation dans le sens libéral.

Dès lors, il ne sera plus possible à quelques personnages influents, de détourner la Russie du chemin des réformes et du libéralisme où elle se sera engagée.

LE LIEUTENANT SCHMIDT

Odessa, 4 janvier. — Par suite de la neige, les communications par chemin de fer sont interrompues entre Pétersbourg, Odessa et Vienne.

Le navire de guerre russe envoyé à Otchakoff ramènera le lieutenant Schmidt, chef de la mutinerie des marins et son fils, à Sébastopol. Ils seront jugés par le conseil de guerre siégeant à huis-clos.

En conséquence de la grève, l'administration des chemins de fer congédia 1600 employés et 300 télégraphistes qui ne seront repris qu'après s'être engagés par écrit à ne plus se mettre en grève

---

ment ?

— Parce qu'il est un noble cœur, lui, qui donnerait sa vie pour moi.

— Tandis que votre père ?...

Andrée se tut.

— Vous ne répondez pas ?

— Je ne veux pas répondre.

Sans doute Balsamo ne jugea pas à propos de forcer la volonté de la jeune fille. Peut-être d'ailleurs savait-il déjà sur le baron tout ce qu'il voulait savoir.

— Et où est en ce moment le chevalier de Maison-Rouge ?

— Vous me demandez où est Philippe ?

— Oui.

— Il est en garnison à Strasbourg.

— Le voyez-vous en ce moment ?

— Où cela ?

— A Strasbourg.

— Je ne le vois pas.

— Connaissez-vous la ville ?

— Non.

— Je la connais, moi ; cherchons ensemble, voulez-vous ?

— Je veux bien.

— Est-il au spectacle ?

— Non.

— Est-il au café de la Place avec les autres officiers ?

— Non.

— Est-il rentré chez lui dans sa chambre ? Je veux que vous voyiez la chambre de votre frère.

— Je ne vois rien. Je crois qu'il n'est plus à Strasbourg.

— Connaissez-vous la route ?

— Non.

— N'importe ! je la connais, moi ; suivons-la. Est-il à Saverne ?

— Non.

— Est-il à Sarrebruck ?

— Non.

— Est-il à Nancy ?

— Attendez, attendez !

La jeune fille se recueillit ; son cœur battait à briser sa poitrine.

— Je vois ! je vois ! dit-elle avec une joie éclatante, oh ! cher Philippe, quel bonheur !

— *Qu'y a-t-il ?*

— Cher Philippe ! continua Andrée dont les yeux étincelaient de joie.

— Où est-il ?

— Il traverse à cheval une ville que je connais parfaitement.

— Laquelle ?

— Nancy ! Nancy ! celle où j'ai été au couvent.

— Etes-vous sûre que ce soit lui ?

— Oh ! oui, les flambeaux dont il est entouré éclairent son visage.

— Des flambeaux ? dit Balsamo avec surprise. Pour quoi faire ces flambeaux ?

— Il est à cheval ! à cheval ! à la portière d'un beau carrosse doré.

— Ah ! ah ! fit Balsamo, que paraissait comprendre, et qu'y a-t-il dans ce carrosse ?

— Une jeune femme. Oh ! qu'elle est majestueuse ! qu'elle est gracieuse ! qu'elle est belle ! Oh ! c'est étrange, il me semble l'avoir déjà vue ; non, non, je me trompais, c'est Nicole qui lui ressemble.

— Nicole ressemble à cette jeune femme, si fière, s imajestueuse, si belle ?

— Oui ! oui ! mais comme le jasmin ressemble au lis.

— Voyons, que se passe-t-il à Nancy en ce moment ?

— La jeune femme se penche vers la *portière et fait signe à Philippe d'approcher* ; il obéit, il approche, il se découvre respectueusement.

— Pouvez-vous entendre ce qu'ils vont dire ?

— J'écouterai, dit Andrée en arrêtant Balsamo d'un geste comme si elle eut voulu qu'aucun bruit ne détournât son attention.

J'entends ! j'entends ! murmura-t-elle.

— Que dit la jeune femme ?

— Elle lui ordonne, avec un doux sourire, de faire presser la marche des chevaux. Elle dit qu'il faut que l'escorte soit prête le lendemain, à six heures du matin, parce qu'elle veut s'arrêter dans la journée.

— Où cela ?

— C'est ce que demande mon frère. Oh ! mon Dieu ! c'est à Taverney qu'elle veut s'arrêter. Elle veut voir mon père. Oh ! une si grande princesse s'arrêter dans une si pauvre maison !... Comment ferons-nous, sans argenterie, presque sans linge ?

— Rassurez-vous. Nous pourvoirons à cela.

— Ah ! merci ! merci !

Et la jeune fille, qui s'était soulevée à demi, retomba épuisée sur son fauteuil en poussant un profond soupir.

Aussitôt, Balsamo s'approcha d'elle, et, changeant par des passes magnétiques la direction des courants d'électricité, il rendit la tranquillité du sommeil à ce beau corps qui penchait brisé, à cette tête alourdie qui retombait sur sa poitrine haletante.

Andrée sembla rentrer alors dans un repos complet et réparateur.

— Reprends des forces, lui dit Balsamo en la regardant avec une sombre extase ; tout à l'heure, j'aurai encore besoin de toute ta lucidité. O science ! continua-t-il avec le caractère de la plus croyante exaltation, toi seule ne trompes pas ! c'est donc à toi seule que l'homme doit tout sacrifier. Cette femme est *bien belle, ô mon Dieu ! Cet ange est* bien pur ! et tu le sais, toi qui crées les anges et les femmes ! Mais, pour moi, que vaut en ce moment la beauté ? que vaut l'innocence ? Un simple renseignement que la beauté et l'innocence seules me peuvent donner. Meure la créature, si belle, si pure, si parfaite qu'elle soit, pourvu que sa bouche parle ! Meurent les délices du monde entier, amour, passion, extase, pourvu que je puisse toujours marcher d'un pas sûr et éclairé ! Et maintenant, jeune fille, maintenant que, par le pouvoir de ma volonté, quelques secondes de sommeil t'ont rendu autant de forces que si tu venais de dormir vingt ans, maintenant réveille-toi, ou plutôt replonge-toi dans ton clairvoyant sommeil. J'ai encore besoin que tu parles ; cette fois seulement tu vas parler pour moi.

Et Balsamo, étendant de nouveau les mains vers Andrée, força la jeune fille de se redresser sous un souffle tout-puissant.

Puis, lorsqu'il la vit préparée et soumise, il tira de son portefeuille un papier plié en quatre, dans lequel était renfermée une boucle de cheveux d'un noir chaud comme la résine. Les parfums dont elle était imprégnée avaient rendu le papier diaphane.

Balsamo mit la boucle de cheveux dans la main d'Andrée.

— Voyez, commanda-t-il.

— Oh ! encore ! dit la jeune fille avec angoisse. Oh ! non, non ; laissez-moi tranquille; je souffre trop. Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! tout à l'heure je me sentais si bien !

— Voyez, répondit Balsamo en posant impitoyablement le bout de la verge d'acier sur la poitrine de la jeune fille.

Andrée se tordit les mains ; elle essaya de se soustraire à la tyrannie de l'expérimentateur. L'écume vint à ses lèvres, comme autrefois à celles de la pythie assise sur le trépied sacré.

— Oh ! je vois, je vois ! cria-t-elle avec le désespoir de la volonté vaincue.

— Que voyez-vous ?

— Une femme.

— Ah ! murmura Balsamo avec une joie sauvage, la science n'est donc pas un vain mot, comme la vertu ! Mesmer a vaincu Brutus. Voyons, dépeignez-moi cette femme, afin que je sache si vous avez bien vu.

— Brune, grande, des yeux bleus, des cheveux noirs, des bras nerveux.

— Que fait-elle ?

— Elle court, elle vole, elle semble emportée par un cheval magnifique, couvert de sueur.

— De quel côté va-t-elle ?

— Par là, par là, dit la jeune fille en montrant l'ouest.

— Sur la route ?

— Oui.

— De Châlons ?

— Oui.

— C'est bien, fit Balsamo ; elle suit la route que je vais suivre. Elle va à Paris comme j'y vais ; c'est bien ; je la retrouverai à Paris. Reposez-vous maintenant, dit-il à Andrée en lui reprenant la boucle qu'elle n'avait point lâchée.

Les bras d'Andrée retombèrent immobiles le long de son corps.

— Maintenant, dit Balsamo, retournez au clavecin.

Andrée fit un pas vers la porte ; mais ses jambes brisées par une inexprimable fatigue, refusèrent de la porter : elle chancela.

— Reprenez de la force et continuez, reprit Balsamo en l'enveloppant d'une nouvelle émission de fluide.

Andrée imita le généreux coursier qui se roidit pour accomplir la volonté de son maître, cette volonté fût-elle injuste.

Elle marcha.

Balsamo rouvrit sa porte, et Andrée, toujours endormie, descendit lentement l'escalier.

X

Nicole Legay

Gilbert avait passé tout le temps que dura l'interrogatoire de Balsamo dans des angoisses inexprimables.

Tapi sous la cage de l'escalier, parce qu'il n'osait plus monter jusqu'à la porte pour écouter ce qui se disait dans la chambre rouge, il a fini par entrer dans un désespoir dont un éclat, grâce aux élans d'un caractère comme celui de Gilbert, devait, sans aucun doute, faire le dénoûment.

Ce désespoir s'augmentait du sentiment de sa faiblesse et de son infériorité. Balsamo n'était qu'un homme. Car Gilbert, esprit fort, philosophe en herbe, croyait peu aux sorciers. Mais cet homme était fort, Gilbert était faible ; cet homme était brave, Gilbert ne l'était pas encore. Vingt fois Gilbert se souleva pour remonter l'escalier avec l'intention, le cas échéant, de *tenir tête* au baron. Vingt fois ses jambes tremblantes fléchirent sous lui et il retomba sur ses genoux.

Une idée lui vint alors, c'était d'aller chercher une échelle dont La Brie qui était tout à la fois cuisinier, valet de chambre et jardinier, se servait pour palisser les jasmins et les chèvrefeuilles de la muraille. En l'appliquant contre la galerie de l'escalier, et parvenu là, il ne perdrait pas un des bruits révélateurs qu'il désirait si ardemment surprendre.

Il gagna donc l'antichambre, puis la cour, et courut à l'endroit où il savait trouver l'échelle couchée au pied de la muraille. Mais, comme il se baissait pour la ramasser, il lui sembla entendre quelque froissement du côté de la maison ; il se retourna.

Alors son œil dilaté dans l'obscurité crut voir passer à travers le cadre noir de la porte ouverte une forme humaine, mais si rapide, si muette, qu'elle semblait plutôt appartenir à un spectre qu'à un être vivant.

Il laissa retomber l'échelle et s'avança, le cœur palpitant, vers le château.

(A suivre)